



2018

SCNC

SKILLS CANADA
NATIONAL COMPETITION

OCMT

OLYMPIADES CANADIENNES
DES MÉTIERS ET
DES TECHNOLOGIES



SkillsCompétences
Canada
Edmonton2018

DESCRIPTION DE CONCOURS / CONTEST DESCRIPTION

DESSIN ET TECHNOLOGIE ARCHITECTURALE ARCHITECTURAL TECHNOLOGY & DESIGN

NIVEAU SECONDAIRE /
SECONDARY



Table des matières

1. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES	3
2. INTRODUCTION	3
3. DESCRIPTION DU CONCOURS	4
4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE.....	4
5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	5
6. ÉVALUATION	5
7. RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS	6
8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	6
9. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL.....	7

1. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES

Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance des neuf compétences essentielles (CE) qui sont déterminantes pour réussir sur le marché du travail. Dans le cadre de cette initiative, les compétences essentielles à chaque métier et à chaque technologie ont été déterminées et incluses dans les descriptions de concours, les projets d'épreuve et les documents sur les projets. La prochaine étape du projet de sensibilisation est l'établissement d'un bulletin des CE pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des CE selon leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes sauront lesquelles des compétences essentielles à améliorer. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences essentielles qui sont jugées les plus importantes sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication orale, ³Travail d'équipe, ⁴Formation continue, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Capacité de raisonnement, ⁸Utilisation de documents, ⁹Compétences numériques.

Les compétences essentielles à votre domaine sont indiquées dans les sections 2.3 ou 3.2 de la Description de concours. Les trois principales compétences essentielles de votre domaine de compétition sont indiquées dans votre projet et dans tous les autres documents liés au projet.

2. INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

<http://skillscompetencescanada.com/fr/carrieres/technologie-de-information/design-technologie-architecturale/>

2.2 But de l'épreuve

Évaluer les compétences des concurrents et des concurrentes dans l'exécution de tâches liées à la conception et au dessin.

Évaluer leurs compétences dans l'application des principaux thèmes suivants :

- Architecture – Conception de l'enveloppe, planification de l'espace, choix des matériaux
- Recherche dans l'ouvrage *Construction de maisons à ossature de bois – Canada*, de la SCHL
- Ingénierie – Systèmes structuraux et portées
- Construction – Normes réglementaires des codes du bâtiment et de construction, connaissance des assemblages.

2.3 Durée du concours 12 heures

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

- Les concurrents et les concurrentes devront interpréter des instructions, lire et exécuter des croquis ou des directives pour la réalisation d'un projet résidentiel.⁸ Ils devront réaliser des dessins d'exécution et de présentation pour un bâtiment résidentiel.

3. DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes y auront accès.

DOCUMENT	DATE D’AFFICHAGE SUR LE SITE WEB
Aucun autre document ne sera publié avant les Olympiades.	

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient avoir à effectuer durant l'épreuve.

- Réalisation des dessins d'exécution et de présentation⁸
- BIM / CDAO⁹
- Principes de conception et de planification
- Mesure et mise à l'échelle, détaillage et croquis¹
- Construction à ossature en bois
- Test à livres ouverts (vrai ou faux) sur l'ouvrage *Construction de maison à ossature de bois – Canada*, de la SCHL
 - Chapitre 1 – Renseignements généraux importants
 - Chapitre 2 – Planification, conception et construction

Remarque : L'épreuve inclura les éléments suivants : plans d'étage, élévations, sections et détaillage de la construction.

Compétences essentielles : ¹Calcul, ⁸Utilisation de documents, ⁹Compétences numériques

4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Imprimante au laser (feuilles de 11 x 17 po) et/ou traceur

4.2 Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents et les concurrentes.

- Matériel informatique compatible avec Windows
- Produits AutoDesk (AutoCAD, AutoCAD Architecture, Revit), la dernière version ou la plus récente
- Pas d'accès internet pendant la compétition
- Logiciel de création de PDF (Adobe Acrobat Writer)
- Les concurrents et les concurrentes qui utiliseront un ordinateur portable ou de bureau emprunté à l'école (plutôt que le leur) doivent veiller à ce que l'appareil soit « déverrouillé » afin que des documents et éventuellement des logiciels puissent être sauvegardés ou installés sur le disque dur et qu'une assistance technologique puisse être fournie sur place. Cela pourrait nécessiter un accès aux paramètres CMOS.
- L'utilisation de l'ouvrage *Construction de maison à ossature de bois* de la SCHL sera permise (version numérique ou imprimée).
- Échelles (en unités métriques et impériales)
- Calculatrice
- Crayon
- Papier
- Clé USB vierge
- Les guides de l'utilisateur de logiciels, les manuels scolaires et les données électroniques (sur CD ou disquette) ne seront pas permis durant le concours.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire

- S.O.

5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

5.1 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) que doivent apporter les concurrents et les concurrentes.

- Aucun ÉPI ne sera requis.

6. ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

RÉPARTITION DES POINTS	/100
Jour 1 – Dessins d'exécution et de présentation	50
Jour 2 – Dessins d'exécution et de présentation	50

7. RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils peuvent toutefois fournir des précisions et clarifier certains éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Musique	<ul style="list-style-type: none"> Il sera permis de se servir de lecteurs MP3 et de cellulaires en mode avion durant le concours, mais le son ne doit pas déranger les autres participants

8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprétation consécutive

Si des services d'interprétation consécutive seront nécessaires sur place, les bureaux provinciaux ou territoriaux doivent en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ces services ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

En cas d'égalité, la personne ayant obtenu la note la plus élevée dans le volet « Dessins d'exécution et de construction du plan d'étage » sera déclarée gagnante. Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée dans le volet « Élévations » sera déclarée gagnante. S'il y a une troisième égalité, la personne ayant obtenu la note la plus élevée dans le volet « Murs » sera déclarée gagnante.

8.3 Règlement des concours

Se reporter aux [Règlements des concours](#) des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

9. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

Organisme membre	Nom
Île-du-Prince-Édouard - Présidence	Bruceyene M-Collins
Manitoba	Scott Fraser
Alberta	William Thompson
Ontario	Joel Foster
Saskatchewan	Andrea Clayton

Pour toute question au sujet du concours, veuillez faire parvenir un courriel à Marilou Leduc, au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada, à mariloul@skillscanada.com.